



Question concernant l'etat des lieux

Par **Meunier Petra**, le **31/03/2010** à **22:01**

Bonjour,

Nous avons une question suite à l'état des lieux de l'appartement que nous venons de quitter et que nous avons occupé pendant 6 ans.

A l'époque, en rentrant dans cet appartement, il y avait de la moquette tachée ce qui était indiqué sur l'état des lieux. Nous avons donc demandé à la propriétaire si nous pouvions mettre du sol stratifié et elle était d'accord. Mon mari a donc posé ce sol à nos frais. Le jour de l'état des lieux de sortie, la propriétaire nous signale que les quarts de ronds sont mal posés et qu'elle souhaite faire appel à un professionnel pour les refaire. Elle avait vu à l'époque le résultat et ne nous l'avait jamais signalé.

Elle souhaite maintenant se servir de notre caution pour financer (une partie) et compte nous envoyer un devis.

Notre question: peut-elle effectivement nous demander de payer alors qu'il ne s'agit pas d'une dégradation?

Merci d'avance de votre réponse.

P. Meunier